

CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Un congrès.— Nos morts.— Doctorat ès lettres.— Nouveaux laboratoires.— Les conférences.— Saint François de Sales.— Le triomphe de saint Thomas d'Aquin.— Nouveau Commandeur.— Bonne Entente.

Dans un discours prononcé à la clôture de la *Semaine thomiste* de Rome au mois de novembre 1923, Sa Sainteté Pie XI souhaitait qu'au cours de l'année jubilaire eût lieu un congrès philosophique. Le vœu du Saint-Père va être réalisé. C'est ce que vient d'annoncer Mgr Talamo, secrétaire de l'*Académie Romaine de Saint-Thomas d'Aquin*. Et, du 15 au 20 avril prochain, se tiendront dans la Ville Éternelle ces grandes assises philosophiques. Comme la *Semaine* du mois de novembre 1923, ce congrès sera aussi *thomiste*. Du reste, le Pape a employé le même terme, car il a parlé explicitement de *congrès thomiste*. Cette expression, pour ainsi dire, renferme tout un programme, elle porte en elle-même toute une direction doctrinale. C'est donc de la philosophie thomiste que s'occuperont les futurs congressistes. En résumé, voici quelques-unes des questions soumises à l'étude.

En premier lieu, on fera *la critique de la connaissance humaine*. Problème depuis toujours difficile et dont la solution est loin d'être unique. Il est bon de le poser encore une fois sous des aspects nouveaux pour bien comprendre ce qu'en disent les scolastiques véritables, et ce qu'en pensent les partisans de l'idéalisme kantien. Après cette critique, on traitera de *la théorie de la puissance et de l'acte*. Théorie fondamentale en philosophie thomiste, la "clef de voûte" de tout le système philosophique, disait avec raison Barthe-

lémy-Saint-Hilaire. La genèse de cette théorie fameuse, son évolution historique, ses applications métaphysiques et physiques, voilà autant de points de vue qu'envisageront les congressistes, et dont la discussion approfondie ne peut manquer de projeter une lumière nouvelle sur cette importante partie de la métaphysique.

Quelle relation y a-t-il entre la philosophie naturelle et les sciences expérimentales et mathématiques? C'est ce qu'on va se demander encore au prochain congrès. Et, tout naturellement, la thèse de *la matière et de la forme* viendra sur le tapis. Quelle est vraiment sa position en face des théories physiques les plus récentes, on se propose bien de le dire. Puis, *l'espace et le temps*, *la relativité*, *l'emploi de la psychologie expérimentale en psychologie rationnelle et en critique*, tels sont quelques autres problèmes qui rentrent sous la rubrique générale de cette troisième et dernière partie du programme.

Une leçon se dégage de cet exposé sommaire, et que nous tenons à souligner. C'est le souci très visible qu'a l'Église de montrer que la philosophie thomiste, celle, il n'y a plus à en douter, qui a toutes ses préférences, est bien une philosophie très *réaliste*, qui n'a pas peur du contact avec l'expérience. Elle a tout à gagner d'être ainsi comparée aux doctrines les plus diverses et de coudoyer les sciences dites modernes. Sa facilité d'adaptation, cette sorte de flexibilité qu'elle tient de ses principes essentiels, c'est ce qui fait sa force et lui donne ce caractère de modernité de bon aloi qui étonne toujours.

Le prochain congrès de philosophie thomiste marquera une date dans l'histoire de la philosophie. Aussi bien l'Université Laval ne saurait-elle s'en désintéresser tout à fait. A l'avance, elle forme des vœux pour son plein succès, à l'avance, elle y donne son entière adhésion, car elle sait que des réunions d'études, comme celles qui se tiendront en avril prochain, favorisent sous tous les rapports la marche

en avant du thomisme que, toujours fidèle aux directions du Saint-Siège, elle maintient scrupuleusement à la base de son enseignement philosophique et théologique.

*

* *

Les morts se succèdent rapidement chez les professeurs de l'Université. Au vrai, depuis le commencement de l'année académique, trois sont déjà partis. Ce sont M. l'abbé Pierre Hébert, MM. Joseph Vézina et Arthur Lavigne.

Monsieur Lavigne s'est éteint pieusement, le dimanche, 11 janvier, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Lors de la fondation de l'École de Musique à l'Université Laval, les autorités de cette institution pensèrent tout naturellement à ce musicien dont la réputation avait depuis longtemps passé les bornes de notre province. Aussi M. Lavigne fut-il nommé professeur titulaire extraordinaire, et en même temps on lui conféra le diplôme de docteur en musique. Depuis les débuts de cette nouvelle école, dont les progrès sont si encourageants, il y enseignait le solfège.

Dans l'histoire de la musique chez nous il occupe une place considérable. Et sa disparition cause un vide immense. Tous se rappellent le goût sûr, cultivé et délicat, de ce maître musicien, membre fondateur du Septuor Haydn et de la Société Symphonique de Québec. Sans être partisan de l'art pour l'art, notre distingué compatriote avait un culte *désintéressé* pour sa profession. Le beau qu'il découvrait, et qui souvenait pour bien d'autres restait réalité invisible, il aimait en faire jouir ses concitoyens, convaincu que l'éducation musicale d'un peuple contribue puissamment à le placer bien haut dans l'échelle de la civilisation. Aussi, quelque personnalité artistique arrivait-elle en Amérique, que M. Lavigne s'imposait souvent de très onéreux sacrifices pour l'attirer dans notre ville. Et les québécois se souviennent encore de ces

concerts où ils assistaient fréquemment, fêtes incomparables du cœur et de l'intelligence, bien de nature à élever leur âme et à reposer leur esprit. L'Université Laval, elle-même, qui a bonne mémoire, n'oubliera jamais qu'elle a bénéficié très largement des bontés de son dévoué professeur. Car, aucune célébrité musicale ne mettait le pied à Québec, sans venir à l'Université, et cela grâce à l'amabilité de Monsieur Lavigne.

Excellente manière pour le regretté défunt de travailler à la formation du goût chez les nôtres. Il y en avait une autre que très souvent il mettait à profit, c'était la chronique musicale. Pendant plusieurs années, sa plume alerte et fine, bien au courant, prodiguait à droite et à gauche les trésors de sa vaste érudition. En critique averti, il ne se laissait pas influencer par une sorte de sentimentalisme maladif dont la musique à toutes les époques se fait aisément le héraut. Avec une indépendance d'esprit qui l'honore, et du reste motivée, il n'avait pas peur de dire franchement ce qu'il pensait de telle œuvre et de tel musicien. Or c'est précisément à cause de ce jugement sûr qui le caractérisait, que M. Lavigne ne fut jamais exposé à amener dans nos murs des artistes de second ordre, plus soucieux d'une réclame tapageuse que du profit véritable de leurs auditeurs malheureusement toujours trop nombreux. A ce compte lui devons-nous une reconnaissance éternelle. Et, sur sa tombe encore toute fraîche, l'Université, dont il fut le professeur écouté et l'ami fidèle, dépose l'hommage de ses regrets sincères et de son affectueux souvenir.

Quinze jours après le décès de M. Lavigne, nous apprenions celui de Monsieur Charles Dionne, conservateur du musée zoologique. Il y eut soixante ans le 19 janvier dernier, sept jours avant sa mort, que ce bon et fidèle serviteur était entré à l'emploi de l'Université. C'était en 1865. Agé de dix-sept ans, sachant tout juste lire et écrire, mais extrêmement bien doué et travailleur acharné, le cher disparu

s'est conquis vite la place que l'on sait dans le monde scientifique. Il a publié *les Oiseaux du Canada* et *les Mammifères de la Province de Québec* ainsi qu'un *Catalogue annoté des oiseaux de la Province de Québec*. Des sociétés scientifiques étrangères, comme l'*American Ornithologist Union* et la *National Geographic Society* de Washington reconnurent publiquement ses rares mérites en l'inscrivant sur la liste de leurs membres. Il eût été certainement digne de siéger à la *Société Royale du Canada*, mais lui, comme quelques-uns de ses compatriotes, a été victime de cet *ostracisme pratique*, — le mot est de M. le chanoine Huard, — dont nous parlions dans notre dernière chronique. Autodidacte dans toute la force du terme, M. Dionne est un bel exemple de ce que peut faire la persévérance mise au service du talent et de la volonté. Il était réputé maître en taxidermie, et les nombreux visiteurs du musée zoologique ne tarissaient point d'éloge à la vue de ses travaux dont s'énorgueillit aujourd'hui l'institution à laquelle il se dévoua sans compter durant plus d'un demi siècle. Aussi lui conféra-t-elle des titres honorifiques, preuve tangible qu'elle reconnaissait bien la valeur personnelle de l'humble travailleur. Déjà maître ès arts, M. Dionne fut créé, le 19 janvier, jour anniversaire de son entrée à l'Université, docteur ès sciences. M. le Recteur alla lui-même en personne faire part de cette bonne nouvelle au nouveau titulaire qui, déjà indisposé, devait mourir sept jours plus tard, le dimanche 26 janvier.

M. Charles Dionne appartient à cette phalange de pionniers modestes qui tout au début firent vaillamment leur quote-part dans l'œuvre de la fondation et de l'organisation de l'Université Laval. En 1865, il y avait à peine treize ans que cette institution avait commencé. Et quand on regarde aujourd'hui le grand progrès réalisé depuis, on est tout pénétré d'un sentiment de sincère vénération pour ces vaillants modestes, hommes de sacrifice et d'abnégation, lesquels n'avaient qu'une ambition : le triomphe de la vérité. C'est encore la

meilleure manière de servir Dieu et son pays. Sur la brèche jusqu'aux derniers jours, le regretté disparu vivra longtemps dans le souvenir de ceux au milieu desquels il a mené une existence incomparablement besogneuse. Les beaux exemples qu'il leur laisse, leur seront un motif nouveau de se dévouer tant et plus à l'œuvre qui lui doit soixante ans de dévouement.
Defunctus adhuc loquitur.

Et cette œuvre, elle progresse, elle progresse... Des écoles spéciales, comme autant de rameaux, sont venues se greffer successivement sur le tronc bien grêle de 1852. Et c'est consolation de voir combien depuis quelques années il plonge des racines profondes, et partant, devient de plus en plus vigoureux. On l'a dit ici, le nombre des élèves de ces écoles augmente sans cesse. Le public comprend donc de mieux en mieux l'opportune nécessité de toutes ces fondations, par qui rayonne l'influence universitaire. L'École Normale Supérieure, section des lettres, a depuis le commencement conféré deux diplômes de licenciés ès lettres, quelques diplômes de grammaire, sans compter les certificats d'études supérieures de langues française et latine. Et voilà qu'elle vient de parcourir le cycle complet de ses degrés universitaires en accordant le diplôme de doctorat ès lettres, non pas *honoris causâ*, mais après soutenance passée en bonne et due forme. Le premier titulaire de ce parchemin, bien gagné, est M. l'abbé Alberto Cheriboga, prêtre espagnol, du diocèse de Quito, Équateur. Le sujet de sa thèse écrite était : *De l'influence de la poésie française du XIXe siècle sur la poésie de l'Amérique espagnole*. Après examen de trois heures brillamment subi, le lundi, 26 janvier, devant le jury composé de Mgr F. Pelletier, doyen de la Faculté des Arts et directeurs de l'École Normale Supérieure, M. Gaillard de Champris, professeur de littérature française, M. l'abbé Aimé Labrie, chargé d'un cours de littérature française et de M. Joseph Belleau, professeur de langue espagnole, le candidat a été admis au doctorat ès lettres. C'est la première fois que

l'épreuve pour l'obtention de ce diplôme a été faite selon toutes les exigences des règlements universitaires. Ce ne sera certes pas la dernière. M. l'abbé Cheriboga, qui mérite toutes les félicitations, aura certainement des imitateurs. Cet excellent abbé, sujet de l'Équateur, soumis à un gouvernement franc-maçon, qui exige des titres universitaires de quiconque veut enseigner, se trouvait dans l'impossibilité pratique de satisfaire aux lois de son pays pour la bonne raison que l'autorité civile de là-bas défend aux gens d'Église de se présenter à ces examens. Vous voyez le dilemme. Notons en passant toute la largeur d'esprit de ces gens qui, cependant, ne cessent de crier à l'intolérance de l'Église catholique !

*

* *

Il n'y a pas que les Lettres qui, à l'Université, méritent mention spéciale. Il y a encore les sciences. Et pour aujourd'hui, bornons-nous aux sciences médicales. Souvent, l'an passé, la Faculté de Médecine fut à l'honneur dans cette chronique. Durant toute l'année académique 1923-1924 les élèves de cette Faculté ont été dérangés par les travaux d'agrandissement de l'École. Et, nous l'avons souligné, ils ont supporté avec intelligence et bonhomie ces ennuis inévitables. C'était pour la science... Oui, c'était pour l'installation prochaine de nouveaux laboratoires qui sont les *laboratoires de physiologie* et de *chimie médicale*. L'installation est maintenant complétée. Elle est moderne au suprême, et faite d'après tous les vœux de la science la plus exigeante. M. le professeur Lacroix a commencé de donner ses cours, et avec quelle satisfaction lui et ses élèves travaillent dans ce milieu si adapté aux besoins de notre époque ! C'est du nouveau, c'est du nouveau... Tout cela est dans l'ordre. Mais ce nouveau, tout de même, n'était pas complètement inconnu chez nous, pas plus que la chirurgie, fût-elle

de l'estomac et de l'intestin... Non, depuis toujours, on enseignait et la physiologie et la chimie médicale à l'École de Médecine de Québec. Seulement, on a complété, on a perfectionné, comme partout ailleurs. Il reste beaucoup à faire. Oui... mais n'exagérons rien, et ici il faut user d'une sage modération toujours très recommandable, même et surtout dans les sciences expérimentales. Le véritable progrès, comme l'autorité, selon le langage de Bacon, est fille du temps. Et, d'ailleurs, Paris ne s'est pas fait en un jour !

Cependant que les étudiants en médecine se livrent de façon intense aux recherches de laboratoires, le grand public, lui, pas spécialiste du tout, vient de temps à autre,— et cette année plus que d'habitude, nous le mentionnons avec plaisir,— assister à des conférences données à la salle des Promotions. Les autorités universitaires, toujours soucieuses de seconder la grande cause de l'éducation en notre pays, fournissent gracieusement le local à toutes les initiatives généreuses et charitables. Ainsi, cet hiver, une double série de conférences a été organisée, et chaque fois la grande salle se fait comble. Mgr Langlois a inauguré la première série donnée au profit de la Basilique. Sa Grandeur a traité de la *famille*. Lui ont succédé l'honorable M. Thomas Chapais qui a entretenu son auditoire de *Louis Veillot* et M. l'abbé Antonio Huot qui a parlé de la *situation religieuse en France*. Restent encore les conférences des honorables Juges Dorion et Rivard. De son côté, le Comité Régional québécois a aussi mis à son programme quatre conférences dont les recettes sont pour la Société Saint-Vincent de Paul. Le R.P. Lalande, le premier de cette série, a dit à son très nombreux auditoire ce que l'on entend vraiment par *vocation ou mariage* ; et puis, après lui, ça été l'honorable M. Thomas Chapais avec l'*Intendant Bigot*. L'honorable M. Athanase David, secrétaire de la Province, et M. Antonio Perreault, professeur à l'Université de Montréal, ont bien voulu accepter l'invitation des jeunes de l'A.C.J.C., et viendront bientôt intéresser

les très nombreux auditeurs québécois toujours avides de les entendre. Ces conférences, outre les œuvres de charité qu'elles soutiennent, contribuent puissamment à la bonne éducation du public. Ainsi l'Université Laval reste bien dans son rôle en ouvrant toutes grandes ses portes à ceux qui prennent la très lourde tâche de les organiser.

C'est ce qu'on appelle de l'apostolat intellectuel, le plus important de tous. Cet apostolat, saint François de Sales, le mettait avant tous les autres. Sans doute, à cause de cela, le pape Pie XI l'a déclaré patron des journalistes catholiques. Ce saint, on en célèbre solennellement la fête tous les ans, au Séminaire de Québec, car il est le deuxième patron de cette maison. Cette année, la grand'messe a été chantée par Mgr H. Bouffard, P.D., curé de Saint-Malo, Québec. Le prédicateur du jour fut Mgr Élias Roy, P.D., supérieur du Collège de Lévis. Il montra, en saint François de Sales, un *modèle* et un *maître* de la sainteté. Un *modèle* qui, toute sa vie, dans les états divers par où il a passé, mit en pratique toutes les vertus. Un *maître* de la sainteté, ce grand saint le fut par la fondation de la Visitation qui a donné à l'Église sainte Jeanne de Chantal et sainte Marguerite-Marie, par sa direction si sûre, par ses ouvrages, tels, *l'Introduction à la vie dévote*, qui s'adresse surtout aux gens du monde, et le *Traité de l'amour de Dieu*, spécialement écrit pour les plus avancés en spiritualité. Sermon solide, d'un grand surnaturel, dit avec une conviction vécue qui a profondément impressionné l'auditoire. Sermon, sans conteste, qui portera des fruits abondants et savoureux.

A la messe assistaient Nos Seigneurs Prudhomme et Langlois, Mgr Pelletier, M. l'abbé Camille Roy, supérieur du Séminaire, ainsi que la plupart des prêtres de la maison. Au dîner, présidé par M. le Supérieur, très nombreux clergé. Étaient aussi présents Mgr Paul-Eugène Roy, coadjuteur de Québec, et Mgr Prudhomme, évêque de Prince-Albert. Le soir à cinq heures, vêpres solennelles, suivies de la béné-

diction du Saint-Sacrement. Le célébrant était M. l'abbé Arthur Robert. Fête intime que celle-là qui laisse dans l'âme un doux réconfort mêlé toutefois d'une certaine mélancolie quand on songe aux nombreux disparus que son retour fait revivre chaque année. *Dies nostri quasi umbra !*

*

* *

Le triomphe de saint Thomas d'Aquin, c'est le titre d'une pièce que vient de publier M. Henri Ghéon, le restaurateur du théâtre chrétien en France, et dont M. Gaillard de Champris a déjà entretenu les lecteurs du *Canada Français*. Cette pièce, jouée pour la première fois à Liège, le 24 mars 1924, M. René Salomé, *Etudes* du 5 janvier 1925, en donne une très complète analyse. Nous en empruntons le passage suivant :

A la vérité, ce *Triomphe* n'est ni une sorte de revue bouffonne, satirique, licencieuse, comme celle que composait l'écolier médiéval pour fêter les patrons de son université, ni une tragédie en iambes latins, farcie de traits, limée suivant les formules de Sénèque, comme celles qu'interpréta le jeune Michel Eyquem en son collège de Bordeaux. Le théâtre scolaire admet beaucoup de genres : ce qui importe, c'est que l'intelligence et la sagesse, reines de tout enseignement, y soient respectées. A cet égard, la bouffonnerie médiévale passait assurément la mesure, et la tragédie latine du seizième siècle restait en deçà : l'une se complaisait dans la grossièreté, l'autre demeurait un exercice de classe. Ghéon, par le sujet choisi et l'art dont il l'a traité, satisfait mieux que ses plus anciens devanciers aux convenances universitaires, et mieux que les plus récents à la nécessité de divertir honnêtement des spectateurs capables de philosopher.

La pièce a pour sujet les destinées de l'intelligence humaine, et l'on reconnaîtra que c'est là tout ensemble un sujet pertinent sur la scène d'une école, et dont tous les humains réfléchis, aussi bien dans le monde qu'à l'école, avoueraient la puissance dramatique : car jamais héroïne de Crébillon ou du vieux Dumas ne fut exposée à tant de périls au cours des âges, ni à de plus affreux, que l'intelligence humaine, et jamais le sort d'aucun personnage réel ou fictif

n'offrit au public pensant un intérêt égal au sort de l'intelligence. Il s'agit tout bonnement de savoir si l'homme va rester homme ou choir dans la bestialité : trouvez donc un plus puissant ressort dramatique.

Les destinées de l'intelligence humaine, voilà vraiment qui est bien en question de nos jours. Et M. Salomé a toutes les raisons du monde de signaler ce danger. On le sait déjà, le seul moyen de parer efficacement au péril et d'empêcher toute catastrophe fatale, c'est de retourner aux enseignements de cette philosophie traditionnelle, thomiste, qui est l'aliment naturel de l'esprit humain. Et il faut savoir gré à M. Ghéon de recourir à la toute puissance du théâtre pour mieux faire accepter cette vérité. Pourquoi chez nous n'emploierions-nous pas le même moyen ? Dans nos séminaires et collèges classiques *le Triomphe de saint Thomas* est une excellente pièce toute trouvée que l'on pourrait interpréter à l'occasion de la fête de sainte Catherine par exemple. Magnifique occasion, n'est-ce pas, de rendre pratiques et vivantes les leçons de la classe de philosophie ? Simple suggestion que nous nous permettons de faire. Au vrai, où rencontrer plus favorable milieu au théâtre chrétien que nos maisons d'éducation ?

*

* *

Sa Sainteté Pie XI vient de nommer Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, Monsieur L.-J.-H. LaRue, assistant-inspecteur des Postes. C'est en récompense des signalés services rendus à l'Université hors de la souscription de 1920. Le nouveau titulaire a été le promoteur et l'ouvrier principal d'une souscription de cinquante mille dollars destinés à la fondation d'une chaire de littérature française à l'École Normale Supérieure. Monsieur LaRue, comme plusieurs de ses compatriotes, a toujours compris quel noble et utile rôle pouvait et devait jouer dans notre pays une institution universitaire. Il a compris aussi que

pour mener le monde, les idées ont besoin d'aide, et cette aide, c'est l'argent. Sans doute, celui-ci n'est pas tout, le dévouement compte encore. Mais le dévouement sans les espèces sonnantes, c'est un peu la forme sans la matière... Il faut les deux, chacune à sa place, il est vrai, mais jamais séparées. C'est pourquoi il convient de féliciter tout particulièrement le nouveau Commandeur pour son intelligente initiative. Noblesse oblige. En effet, il est le bien digne fils de feu le docteur Hubert LaRue, ancien professeur, dont la science avertie et la haute culture ont jeté un si vif éclat sur l'Université Laval.

Et pour terminer cette chronique nous ne pensons faire mieux que de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux voyageurs de la *Bonne Entente* arrivés à Québec, aujourd'hui même, le jeudi, 29 janvier, cinq heures en retard. Toute une réception enthousiaste a été préparée. Quel sera le résultat de cette courte rencontre? Quoi que l'on fasse, il n'y a pas d'autres terrain d'entente que celui dont a parlé S. G. Mgr Langlois dans son allocution prononcée au nom de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec, et publiée par les journaux du soir :

Ce terrain, a déclaré Mgr l'Auxiliaire de Québec, nous le cherchons, mais nous n'en trouverons pas de plus large, ni de plus solide, ni de plus inébranlable que le terrain de la *loi naturelle*... Loi divine faite pour tous les hommes, pour toutes les institutions et pour tous les peuples. Loi qui domine les ordonnances purement humaines, et que les lois humaines ne peuvent ignorer ni contredire sans s'exposer aux plus redoutables conséquences. Loi qui protège les chefs de famille dans l'exercice de leurs droits sur l'éducation de leurs enfants, qui autorise et qui consacre l'attachement légitime des races à leur langue et à leurs essentielles traditions.

Ce court paragraphe dit beaucoup. Il rappelle ces précieux enseignements dont nos amis ontariens, nous avons tout lieu de le croire, feront leur profit. Et alors, ce voyage sera vraiment le voyage de *Bonne Entente*, autrement dit, le voyage qui aura pour résultat durable l'union des deux provinces basée sur le respect inviolable du droit et de la justice.

LAVAL.